



- communiqué de presse -

Vitry-sur-Seine, le 17 juin 2020

Pour une année blanche sur les expulsions !

La crise sanitaire a favorisé le report de la fin de la trêve hivernale puisque le gouvernement l'a proposé par deux fois, au 31 mars et actuellement au 10 juillet prochain. Il nous semble inconcevable, à la Fédération CNL du Val-de-Marne, que des familles soient expulsées durant la période estivale, dans un moment de moindre mobilisation des moyens de prévention et, image guère valorisante, au moment où d'autres pourront partir en vacances ! C'est pourquoi, à travers les députés et sénateurs du département, nous interpelons le gouvernement à faire de 2020 une année blanche sur les expulsions !

La grave crise sanitaire que nous vivons encore et dont les conséquences vont perdurer durant de longs mois a mis en évidence non seulement l'importance de nos services publics, en particulier la santé mais aussi l'accroissement rapide d'une précarisation des ménages dont les analyses récentes de l'IRES ou de l'OFCE ont démontré l'inéluctabilité. Déjà, au sein des Conseils d'Administration des bailleurs, on entend la petite sonnette d'alarme des augmentations inhabituelles des impayés de loyer, des problèmes de récupération de charges et surtout la difficulté des familles à subvenir à un besoin fondamental, celui de se loger dignement.

En 2018, c'est 4878 assignations et 463 expulsions effectives, sans compter les ménages partis avant même l'intervention des forces de l'ordre. Nous sommes plus proches du millier d'expulsions dans le département. C'est inadmissible au regard de la situation sociale que nous traversons de penser que nous allons grossir les rangs de ces précaires de la rue.

Parce qu'expulser est une indignité avant tout morale et humaine, comment concevoir que nous puissions mettre des ménages, des femmes seules avec des enfants, des personnes âgées à la rue sans prendre conscience que c'est notre propre famille que nous jetons ainsi aux affres de la nuit et du froid, à l'exclusion sociale...

Parce qu'expulser est aussi une aberration économique, comment ne pas comprendre qu'il revient plus cher d'expulser (procédure d'expulsion puis hébergement aux frais de la collectivité le plus souvent) que de garder les personnes dans un logement et de les accompagner pour qu'elles reprennent pied...

La crise sociale que le pays risque de subir de plein fouet durant les semaines à venir a permis le report de la trêve hivernale au 10 juillet prochain mais cette solution provisoire n'est qu'un pis-aller au regard de l'enjeu sociétal. Nous ne pouvons pas attendre les futures crises sanitaires pour prendre la mesure des effets néfastes d'une politique de rejet parce que nous ne pourrions pas être en état de subvenir à ses propres besoins fondamentaux... Cette crise nous fait prendre conscience de cela.

C'est pourquoi la Fédération CNL du Val-de-Marne a interpellé les députés et sénateurs du département, par courrier, afin de les inciter à demander que la trêve hivernale soit repoussée jusqu'au 31 octobre faisant ainsi de l'année 2020 une année blanche sur les expulsions.

Contact presse CNL 94 :

Tél. 01 43 91 11 11 - cnl.94@wanadoo.fr - #cnlvaldemarne - **Alain Gaulon, président** 06 13 23 40 81